

Pôle Education,
Unité Petite Enfance

23 décembre 2017

Mis à jour 14/06/2022

Projet éducatif du Jardin d'enfants

Pôle Education, Unité Petite Enfance

Sommaire

Introduction	page 2
1- La notion de référence pour l'équipe du jardin d'enfants de Feyzin	page 3
2- L'autonomie de l'enfant au jardin d'enfants	page 4
3- La socialisation de l'enfant et la relation aux autres	page 5
4- Le respect des rythmes et des besoins de chaque enfant	page 6
5- L'accueil et les retrouvailles	page 6
6- Le jeu	page 6
7- Les sorties culturelles :	page 10
8- Le temps du repas	page 10
9- Le temps des soins	page 11
10- le déshabillage, l'habillage	page 11
11- Le sommeil	page 11
12- Les transitions	page 12
13- La place essentielle et reconnue des parents	page 14
14- Une équipe de professionnelles petite enfance	page 15
15- Les outils de communication de l'équipe	page 16
16- La transversalité et le partenariat avec les autres structures	page 16
Conclusion	page 20

Introduction :

L'espace petite enfance accueille les enfants âgés entre 0 et 3 ans. Dans cet espace cohabitent la Crèche Collective et le Jardin d'Enfants. Chacune de ces 2 structures propose un fonctionnement spécifique, au regard des besoins du jeune enfant et de ses capacités. Elles sont garantes d'une continuité éducative à travers les valeurs portées au sein de leur projet pédagogique respectif.

Le Jardin d'Enfants de Feyzin accueille 24 enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 18h.

Il offre aux familles un service répondant à leurs besoins par :

- un accueil régulier ou occasionnel (de 1 à 5 jours par semaine) adapté aux 2/3 ans
- la présence de professionnels(lles) de la petite enfance.
- un accompagnement vers un autre espace de socialisation : l'école.

Le jardin d'enfants est un espace de découverte et de socialisation, pour les enfants et leur famille, Depuis septembre 2008, il permet aux enfants qui ne sont pas encore scolarisés d'avoir une approche en douceur de la vie en collectivité et ainsi les préparer progressivement à intégrer un autre lieu d'apprentissage : l'école.

Le jardin d'enfants constitue une expérience de vie en collectivité et un lieu de rencontre avec d'autres enfants et d'autres adultes. L'équipe met en œuvre un espace accueillant et sécurisant afin que l'enfant se repère dans les lieux et auprès des personnes qui l'entourent, Elle assure ainsi un environnement stable et rassurant favorisant les relations avec les autres.

Le présent projet définit les valeurs éducatives qui seront déclinées au quotidien dans la structure et serviront de base à la pratique professionnelle de l'ensemble de l'équipe. Le projet éducatif du Jardin d'Enfants de La Tour s'articule autour de quatre concepts :

1- La notion de référence

2- l'autonomie de l'enfant

3- le respect des besoins et du rythme de l'enfant et de sa famille

4- La socialisation de l'enfant

1- La notion de référence pour l'équipe du jardin d'enfants :

Elle se définit comme un repère fiable et stable pour l'enfant et sa famille. Elle doit permettre un accompagnement individualisé pour chaque enfant. Un meilleur suivi et une prise en charge s'inscrivant dans une continuité.

Elle propose une relation privilégiée avec un adulte, une forme d'attachement sécurisant permettant à l'enfant d'avoir suffisamment confiance en lui et s'ouvrir aux autres et à un nouvel espace social.

Elle nécessite pour l'adulte référent de s'ajuster aux besoins de l'enfant et de sa famille, ainsi qu'à leurs évolutions. Elle conduit l'adulte référent à partager les informations et les observations concernant les enfants avec les membres de l'équipe pour leur bien être et la garantie d'une prise en charge continue.

Cette relation s'instaure dès le premier accueil puis au cours de la période de familiarisation et tout au long des temps d'accueil. Le (la) professionnel(le) référent(e) assure le suivi de l'enfant, se présente à l'enfant et à ses parents. Il (elle) est identifié(e) et reconnu(e) comme tel(le) par l'équipe. Chaque professionnel(le) du jardin d'enfants est ainsi référent(e) d'un petit groupe d'enfants.

Selon l'équipe du jardin d'enfants la référence se définit comme étant :

Souple. Favorisant une relation ouverte vers les autres (enfants et adultes). La rigidité du système entraverait une fluidité des relations.

Cela suppose de la part de l'équipe un réajustement permanent respectant le besoin d'attachement des enfants et leur désir d'exploration.

L'enfant et sa famille peuvent avoir une relation privilégiée avec un(e) autre professionnel(le) que celui (celle) défini(e) comme étant référent(e). De même que l'enfant sait qu'il peut aller vers tous en sécurité. De plus chaque professionnel(le) peut s'occuper d'un enfant dont il (elle) n'est pas référent(e) en cas d'absence d'une collègue par exemple ou si l'enfant en exprime le souhait.

Le rôle du (de la) référent(e) :

Il (elle) est plus particulièrement chargé(e) de développer une connaissance de l'enfant et d'actualiser cette connaissance. Il (elle) se doit de transmettre régulièrement aux membres de l'équipe des informations concernant l'enfant permettant de garantir une continuité de la prise en charge de celui ci lorsqu'il (elle) est indisponible ou absent(e).

Le (la) référent(e) est présent(e) à l'enfant durant...

- **le temps du repas** depuis le lavage des mains jusqu'au temps de sieste. Cela permet une continuité dans la connaissance des compétences des enfants, de leurs goûts, appétit, menu spécifique, PAI. Cela instaure une relation de proximité, un repère pour l'enfant, celui-ci est plus à l'aise. Il a sa place à table. Il peut compter sur l'adulte qui a connaissance de ses besoins.

- **le temps du change** : le (la) professionnel(le) accompagne les enfants dont il (elle) est référent(e) dans leur acquisition de la propreté. Ce temps de soin à l'enfant favorisant son confort et son bien être est aussi un moment propice à l'échange et à la relation.
- **le temps du sommeil**, afin d'assurer la continuité jusqu'à l'endormissement de l'enfant. La personne référente connaît ses rituels d'endormissement. Par sa présence elle le sécurise et favorise une meilleure qualité de sommeil

2- L'autonomie de l'enfant au jardin d'enfants.

Pour l'équipe du jardin d'enfant l'autonomie se traduit par la capacité progressive de l'enfant à se prendre en charge au niveau moteur : déplacement, alimentation, habillement, propreté... C'est-à-dire avoir la capacité de s'occuper de son corps tout seul, mais aussi sur le plan psychologique ou affectif : par exemple, pouvoir jouer seul, se séparer sereinement de son parent, s'endormir dans son lit en toute quiétude ou encore émettre ses propres choix, s'affirmer en tant que personne. Pour que l'enfant veuille devenir autonome, il faut qu'il se sente suffisamment sûr de lui. Pour l'adulte cela consiste à lui faire confiance, avoir confiance en ses capacités de se «débrouiller» et d'être «raisonnable».

Pour l'équipe du jardin d'enfants il s'agit d'accompagner chaque enfant dans ses acquisitions en fonction de son stade de développement plutôt qu'en fonction de son âge. Cet accompagnement est individualisé. Cela suppose de s'ajuster au rythme de chaque enfant, mais aussi s'ajuster à son désir d'autonomie, plutôt que de répondre au désir de l'adulte "fais le pour me faire plaisir"

En effet, parfois l'enfant a envie d'être cocooné ou il peut être fatigué ou ne pas éprouver l'envie momentanément de grandir...

Pour l'équipe du jardin d'enfants l'autonomie passe par le plaisir et l'envie de l'enfant, même dans la difficulté l'enfant éprouve du plaisir si ça lui permet de devenir autonome.

La posture de l'adulte:

Elle consiste à verbaliser l'acte "je t'aide à faire tout seul", l'encourager en restant près de lui en évitant les phrases telles que "tu te débrouilles" ou "tu dois savoir faire à ton âge..." La présence de l'adulte est très importante ainsi que son regard bienveillant posé sur l'enfant.

Accompagner l'enfant dans son autonomie c'est aussi l'autoriser à se tromper, faire des erreurs. L'autonomie est un processus qui passe par des étapes, il faut donc accepter que cela se passe en «dents de scie» avec des régressions pour retrouver confiance en soi.

Accompagner l'autonomie de l'enfant c'est aussi lui permettre d'intégrer des règles, de les faire siennes et d'en comprendre le sens. L'autonomie s'inscrit dans un cadre et des limites, sécurisant pour l'enfant et lui évitant d'agir en toute puissance.

Le rôle de l'adulte durant les temps d'accueil pour accompagner l'autonomie:

Le professionnel accueillant prend le temps nécessaire à l'enfant pour se séparer de ses parents, mettre des mots sur la séparation. L'autonomie passe par des rituels et des repères qui peuvent être rassurant : la professionnelle met en place des espaces de jeux identifiés par les enfants. Elle permet à l'enfant de garder son doudou s'il en a besoin, d'ailleurs l'aménagement de l'espace des poches à doudous est prévu pour être accessible aux enfants.

Le rôle de l'adulte durant les jeux pour accompagner l'autonomie :

L'adulte propose un espace ludique et des ateliers par avance pour que chaque enfant puisse anticiper son choix. Durant les ateliers l'adulte laisse les enfants explorer par eux mêmes les différentes potentialité des outils ou matériaux proposés. Ils peuvent ainsi être acteurs de leurs propres expériences (pâte à modeler, pâte à sel, sable, graines à transvaser, peinture, livres, jeux de constructions, encastrements, objet à manipuler, instruments de musique, espace de psychomotricité). L'adulte peut enrichir l'exploration et les acquisitions de l'enfant en faisant évoluer l'atelier (en rajoutant des ustensiles par ex).

L'adulte professionnel favorise également des temps de jeux libres propices à la socialisation et à l'autonomie de l'enfant (dînette, poupée, garage, construction, la ferme et les animaux...). Les enfants peuvent ainsi créer leur propre scénario de jeu et entrer en relation avec les autres. A la fin de la séance l'adulte laisse le temps à l'enfant de sortir de son jeu, en prévenant l'enfant quelques minutes avant, l'adulte lui permet ainsi d'anticiper le moment où le jeu se termine.

3- La socialisation de l'enfant et la relation aux autres :

L'étape des deux ans correspond à une période favorable aux échanges et aux interactions. A cet âge les enfants apprécient se mettre en scène, s'inventer des histoires ensemble. Ainsi chacun va apprendre à :

- vivre et jouer avec les autres
- partager les objets, les personnes, le temps et l'espace
- tisser des liens et s'enrichir de la présence de l'autre
- respecter l'autre, vivre ses expériences et ses émotions (colères, chagrins, joies, craintes)
- expérimenter la relation, le conflit parfois
- apprendre à se connaître soi et faire sa place au sein d'un groupe

Le jeune enfant progressivement acquière des règles de socialisation, apprend à considérer l'autre, attendre son tour, partager un jeu, coopérer avec d'autres. Il sera aussi sensibilisé à la politesse qui doit demeurer une source de plaisir relationnel par imitation de l'adulte.

Les enfants du jardin d'enfants sont également en relation avec les enfants de la crèche collective implantée dans le même bâtiment : l'Espace Petite Enfance. C'est l'occasion pour les enfants du jardin

d'enfants de partager avec d'autres enfants et d'autres adultes des jeux et des activités. Un partenariat avec les écoles maternelles de la commune est également pensé. Des temps de rencontre entre les enfants des écoles sont organisés afin que les enfants puissent découvrir leur prochain espace de socialisation.

4- Le respect du rythme et des besoins de chaque enfant.

Parce que le rythme de l'enfant n'est pas celui de l'adulte et que le temps de l'adulte n'est pas celui de l'enfant.

Le respect du rythme de chaque enfant est primordial tout au long de sa journée au jardin d'enfants. En prenant le temps dont il a besoin, l'adulte préserve ainsi sa sécurité affective et lui permet d'acquérir la confiance et l'estime de soi nécessaire à l'envie de grandir. De même que l'empathie, les encouragements et le soutien des adultes accompagnent chaque enfant dans son autonomie progressive en fonction de son rythme.

L'équipe a réfléchi au déroulement, aux moyens et aux postures pédagogiques à mettre en œuvre durant les différentes étapes de la journée décrites ci-dessous.

5- L'accueil et les retrouvailles

L'accueil est le premier moment de la journée. Un(e) professionnel(le) du jardin d'enfants se rend disponible tout au long de cet espace/temps pour chaque enfant et sa famille, il (elle) propose ainsi un accueil individualisé. Durant cet accueil, il (elle) prend le temps d'échanger avec les familles, de mettre des mots sur la séparation, de se dire au revoir, d'informer l'enfant sur la personne qui vient le récupérer le soir. Il est nécessaire pour lui (elle) de respecter les rituels qui sécurisent, (doudou, portage, signes par la baie vitrée avant de partir...)

Au moment des retrouvailles il est important de prendre le temps de transmettre aux parents la journée de l'enfant. Ce moment est l'occasion d'échanges entre la famille et l'équipe au sujet de l'enfant et de ses acquisitions afin de garantir une cohérence d'accueil adaptée à ses besoins.

6- Le jeu :

« L'enfant ne joue pas pour apprendre mais apprend parce qu'il joue » Jean Epstein L'Explorateur nu.

Le jeu est un plaisir, il traduit une joie de vivre et est un exercice indispensable pour l'enfant. C'est au cours des jeux et des activités que l'enfant peut exprimer ses émotions, ses peurs et ses colères. Par le jeu, il «rejoue» la réalité et comprend progressivement le monde qui l'entoure afin de mieux l'intégrer.

L'aménagement de l'espace

L'aménagement de l'espace est réfléchi par l'équipe, il est modulable en fonction des évolutions des

capacités et possibles du groupe d'enfants . C'est une invitation au jeu sous toutes ses formes : jeu relationnel, jeu moteur, jeu symbolique, jeu de construction. Au jardin d'enfants différents espaces sont aménagés (dînette, livres, voitures, motricités, animaux, déguisements...) pour instaurer des lieux d'échanges et de début de socialisation, d'imitation et d'invention mais aussi des espaces calmes pour se détendre, se reposer et « rêver ».

Le jeux libre

Il constitue un espace d'échanges propice aux premières relations entre les enfants. Durant les jeux libres, l'adulte est présent de façon bienveillante, en respectant les choix des enfants, il reste à leur disposition sans être interventionniste dans leur jeu. L'adulte est garant de la sécurité de chacun. Les temps de jeux libres sont pour l'adulte des moments propices à l'observation des enfants. Celui ci peut ainsi ajuster au mieux ses actions, sa posture professionnelle (ex : accompagnement d'une relation conflictuelle). L'observation permet également un ajustement des propositions de jeux et d'activités au développement de l'enfant. Certains jeux sont à disposition des enfants et rangés au même endroit, ils sont facilement repérables grâce aux photos sur les étagères, cela permet aux enfants d'y accéder en toute autonomie et de participer au rangement.

Les ateliers

En alternance avec les jeux libres, les ateliers sont des activités encadrées proposées aux enfants (collage, peinture, pâte à modeler, transvasement, motricité, éveil corporel, musique, comptines, histoires, premiers jeux de règles, encastrements, loto...) Celles-ci sont adaptées à leurs capacités et niveau de développement. Elles répondent aux besoins de l'enfant et doit présenter un intérêt pour lui. Elles sont proposées et non imposées. Les activités mises en place permettent à l'enfant d'intégrer les premières règles, de découvrir ses potentialités, de s'enrichir de découvertes et d'expériences quotidiennes dans différents domaines. L'adulte permet à l'enfant d'explorer toutes les potentialités des matériaux proposés sans objectif d'évaluation ou d'objet finalisé à produire. La participation d'intervenants extérieurs est prévue pour enrichir, diversifier et soutenir les supports d'éveil proposés. Les points de vigilance à avoir sont de laisser faire l'enfant plutôt que de faire à sa place, de respecter son niveau de développement et de s'y ajuster, d'accepter qu'il explore à sa manière, d'adapter le temps de l'atelier à l'intérêt de l'enfant.

Laisser le choix des jeux à l'enfant

Envisager l'égalité entre les hommes et les femmes dès le plus jeune âge

L'individualité de chaque l'enfant est prise en compte, celui ci doit pouvoir s'orienter vers tout type de jeux qu'il soit fille ou garçon.

Les adultes font en sorte de construire un espace sécurisant et libre de jugement, au sein duquel chaque enfant peut choisir son jeux librement, en fonction de ses envies.

Proposer une variété de jeux sans prendre en compte le genre qui leur est attribué est important.

L'adulte encourage les enfants à affirmer leurs goûts indépendamment de leur genre. L'instauration

d'un climat de respect permet aux enfants de choisir leurs jeux et s'épanouir en toute liberté, indépendamment du fait qu'il soit fille ou garçon.

Des ateliers avec des objets de récupération :

La collaboration avec l'association Et Colégram ainsi que la récolte d'objets de récupération en guise de jeux permet au jardin d'enfants de s'inscrire dans une logique de développement durable. Cette démarche en même temps qu'elle favorise l'implication des familles propose aux enfants une source de jeux complémentaires et éthiques.

Les besoins psychomoteurs de l'enfant:

A l'occasion d'une formation et d'ateliers enfants professionnels(lles) animés par une psychomotricienne, l'équipe a menée une réflexion autour de l'expression motrice de l'enfant. Cette formation a permis de prendre conscience des besoins de mouvements des enfants à travers les différents temps de la journée y compris les temps de vie quotidienne (repas, change, habillage...)

Ainsi tout au long de l'année, des propositions motrices répondant aux besoins des enfants sont déployées, de même que les besoins psychomoteurs des enfants sont respectés à travers la posture de l'adulte, l'aménagement de l'espace quotidien de l'enfant.

L'enfant de 2/3 ans a des besoins moteurs importants. Il est donc nécessaire de favoriser des temps et des espaces où l'enfant peut grimper, courir, sauter, éprouver son corps en évolution et en tester les limites tout en le sensibilisant au danger et à sa sécurité. Les jeux moteurs sont présents à l'intérieur de la structure (toboggan, salle d'évolution...) ou à l'extérieur. Ils peuvent être librement accessibles ou initiés par les adultes (espace de motricité, tricycles, ballons...).

Les espaces mis à disposition des enfants sont réfléchis afin d'être source d'échanges, d'exploration de son corps, de recherche de solution. La posture de l'adulte, non interventionniste, encourage et garantit la sécurité des enfants, elle favorise ainsi le développement de l'autonomie et la confiance en soi. Par ailleurs, le principe de motricité libre inscrit l'adulte dans une posture d'ajustement au développement de chaque enfant, en évitant par exemple de le mettre dans une position qu'il ne pourrait pas adopter seul mais plutôt par la mise en mots de ce que l'enfant éprouve. Ainsi il permet à l'enfant d'être autonome et de savourer ses exploits à la mesure de ses capacités chaque jour renouvelé.

Les jeux extérieurs, dans la cour de l'espace petite enfance.

Aussi souvent que possible et lorsque le temps le permet, les enfants sortent dans la cour pour découvrir d'autres jeux répondant à des besoins différents. La cour est un espace supplémentaire permettant de diversifier les terrains de jeux ainsi que le type de jeux explorés.

Exploration motrice et confiance en soi... à l'extérieur

Les espaces extérieurs sont une occasion de jouer de façon plus bruyante, turbulente, dynamique et active. L'extérieur est source de diverses explorations physiques telles que courir, sauter, grimper, rouler. Les jeux mis à disposition (draisienne, toboggan, structures motrices) permettent d'améliorer les habiletés motrices, encouragent la prise de risque. En relevant des défis, les enfants gagnent de l'assurance, développent leur potentiel physique ainsi que leur capacité à prendre des décisions. à évaluer, choisir et gérer le risque sous le regard bienveillant de l'adulte.

Découverte d'un autre milieu en lien avec la nature

Les espaces extérieurs sont également l'occasion de se connecter avec la nature. Les éléments naturels extérieurs (arbres, terre, herbe, fleurs, insectes) sont source d'expériences sensorielles pour les enfants qui à travers la manipulation et l'exploration découvrent et élargissent leur horizon.

Les sorties à l'extérieur, parc, ferme pédagogique sont également des expériences à développer pour permettre aux enfants de se relier au monde vivant.

Allez à la rencontre de l'autre

Dans la cour les enfants du jardin d'enfants et de la crèche se côtoient, de même pour les adultes. De plus à travers le grillage les petits peuvent observer ou échanger avec les plus grands de l'école.

Proposer les mêmes jeux dans les espaces extérieurs

L'extérieur est aussi l'occasion de faire des activités habituellement réservées à l'intérieur, par exemple faire rouler des camions dans l'herbe ou le sable, jouer à dînette, apprécier des livres sous un arbre, faire de la musique ou encore peindre, se prélasser....

Les différents rôles des adultes dans la cour

La qualité de présence physique et l'attention des adultes à l'égard des enfants contribue au sentiment de confiance et permettent à l'enfant de découvrir sereinement le monde qui l'entoure.

Par sa présence l'adulte adopte différents rôles :

- rendre l'environnement favorable et sécurisé.
- observer, pour mieux comprendre l'enfant, son développement ses interactions, ses motivations, ses limites,
- proposer à l'enfant de nouveaux exploits, de nouvelles expériences ,
- laisser l'enfant prendre des risques. Ceux-ci sont source de développement, de recherche de solution, d'autonomie.
- accompagner la gestion de conflits, tout en ayant le recul nécessaire à l'analyse de la situation
- être acteur dans le partage d'un temps de jeux ensemble tout en gardant une posture non interventionniste laissant libre cours à l'imagination et aux choix d'orientation du jeu de l'enfant.

7- Les sorties culturelles :

Outre les propositions d'actions autour de la musique et du chant, de la danse, des arts plastiques, du livre.... le jardin d'enfants organise des sorties à la médiathèque, à l'Épicerie Moderne avec l'implication des familles. Offrant ainsi des relations riches entre enfants, familles et professionnels(les).

L'accès aux arts et à la culture ainsi que la sensibilisation aux pratiques culturelles et artistiques favorise, chez l'enfant, sa curiosité, sa construction et son épanouissement. Assister à un spectacle vivant permet à l'enfant de découvrir ses émotions et le monde qui l'entoure.. Proposer une sortie pour aller voir un spectacle d'art vivant aux enfants c'est leur faire vivre un moment de découverte, d'émotions et de partage avec tous ceux qui assistent au spectacle.

Lors de ces sorties, afin de garantir leur sécurité physique et affective, un adulte est nécessaire pour 2 enfants. Une trousse de pharmacie est prévue pour des premiers soins éventuels ainsi que des couches, des mouchoirs, des vêtements de rechange, sucette et doudou en cas de besoin, la liste des enfants participants à la sortie et le numéro de téléphone de la famille. Les parents concernés sont informés au préalable de la sortie (thème, horaires) et sont invités à participer.

8- Le temps du repas:

est pour l'équipe du jardin d'enfants un moment de partage, de convivialité, de socialisation. Une occasion d'échanges et de relations privilégiées. C'est un temps de découvertes sensorielles (texture, odeurs, goût, aspect). C'est également un moment culturel (plats en lien avec une culture, un pays). C'est aussi un temps où le(la) professionnel(le) se préoccupe du bien être de l'enfant et de sa santé en veillant à l'équilibre alimentaire des repas. C'est enfin un temps d'apprentissage des règles de vie à table et d'acquisition progressive d'une autonomie.

Déroulement :

Après le lavage des mains, les enfants vont s'asseoir à leur table de référence. L'adulte propose une place fixe, chaque enfant a ainsi sa place à table. C'est un repère sécurisant pour l'enfant, de même que cela permet à l'adulte de connaître chaque enfant, ses habitudes, ses goûts et ses dégoûts, de mesurer ses évolutions.

Une fois installés, les enfants disposent d'un plateau repas où tout est proposé de l'entrée au dessert. La visée de cette démarche est de permettre à l'enfant une plus grande autonomie et une découverte autour du goût selon ses choix et ses envies. Chaque enfant est libre de manger les plats dans l'ordre qui lui plaît. Si l'enfant ne veut pas manger d'un aliment l'adulte respecte ce choix. A travers cette posture, l'adulte accompagne le désir d'autonomie de l'enfant, reconnaît ses préférences ou parfois son besoin d'opposition. L'adulte tient compte du fait que l'enfant peut changer d'avis.

A table l'adulte est en observation active en veillant au bon déroulement du repas, (respect du menu

spécifique à chaque enfant, aide à la découpe, réponse aux besoins inhérents à ce moment : soif, hygiène). Il observe les évolutions de chaque enfant et l'accompagne dans son repas de manière contenante et bienveillante. Il facilite et contribue aux échanges faisant du repas un temps serein et convivial. Ainsi l'adulte se rend acteur en même temps que les enfants. L'adulte fait respecter les règles de socialisation et les rappelle autant de fois que nécessaire pour permettre à l'enfant de les intégrer. Si l'enfant est trop dans la transgression l'adulte peut le sortir un moment de table (2 min max) en lui expliquant afin de l'aider à se recentrer.

9- Le temps des soins :

Pour l'équipe du jardin d'enfants ce temps se définit comme une attention portée à l'enfant, une bienveillance à son égard ainsi qu'une volonté de veiller à son confort, son bien être et sa santé. Par ailleurs les soins participent au développement de l'estime de soi chez l'enfant de même qu'elle le sensibilise à l'hygiène et au respect de sa personne. Cela se traduit par des temps de relations privilégiées entre l'adulte et l'enfant à l'occasion des soins prodigués. Il s'énumèrent comme suit :

Le change :

Celui-ci se fait dans un souci d'accompagnement à l'autonomie et d'acquisition de la propreté. Avant d'être changé l'enfant est prévenu pour lui laisser le temps d'intégrer l'information ou de sortir de son jeu. Si l'enfant a uriné dans sa couche, le change se fait debout, (autonomie et ergonomie pour l'adulte) il peut enlever sa couche et la jeter. Ainsi il participe à son change et en est acteur. Pour une selle le change s'effectue sur le tapis de change. Après le change, l'adulte propose à l'enfant d'aller aux toilettes pour le familiariser, lui permettre d'imiter les autres enfants.

Si la propreté est acquise :

L'adulte peut laisser l'enfant aller seul aux toilettes, tout en maintenant sa surveillance, Il vérifie également que l'enfant sait se déshabiller seul. Durant le change ou le passage aux toilettes l'adulte veille à respecter l'intimité du corps de l'enfant , il évite que celui-ci ne soit nu sous les regards durant le change mais aussi lors des jeux d'eau ou autres...

Les soins de nez :

ils sont importants à cet âge car l'enfant ne sait pas encore se moucher seul. L'adulte peut inviter l'enfant à prendre un mouchoir tout en lui indiquant l'importance de se moucher. L'adulte encourage l'enfant à souffler dans le mouchoir. L'enfant est mouché autant que nécessaire de manière à prévenir les surinfections. Il doit au préalable être prévenu par l'adulte qui doit se positionner face à l'enfant pour effectuer son geste.

Pour l'administration du sérum physiologique sur le tapis de change l'adulte pense à disposer une serviette sous la tête de l'enfant, à lui demander de se tourner sur le côté, à verser le sérum dans la narine supérieure. Le sérum physiologique peut également s'administrer debout au dessus du lavabo

pour permettre à l'enfant d'être plus autonome.

Avant chaque soin, l'enfant est prévenu et durant le soin des mots sont mis sur les gestes effectués sur le corps de l'enfant en lui évitant ainsi de subir l'intervention de l'adulte.

Le lavage des mains :

s'effectue après les activités, avant le repas et le goûter ou autant que nécessaire. Il participe à la prévention des épidémies et sensibilise l'enfant aux règles d'hygiène. L'adulte invite les enfants à laver leurs mains seuls en verbalisant les gestes à effectuer et en prenant en compte le temps nécessaire à l'enfant qui n'est pas celui de l'adulte.

Le bavoir durant le goûter:

peut être enlevé au fur et à mesure du degré d'acquisition de propreté à table de l'enfant. L'adulte propose à l'enfant de mettre et d'enlever son bavoir s'il y arrive seul. Le rôle de l'adulte est de valoriser l'enfant dans ses acquisitions, lui donner envie de grandir.

10- le déshabillage, l'habillage:

avant et après la sieste sont des temps éducatifs à part entière et d'accompagnement de l'autonomie de l'enfant. L'adulte encourage ses acquisitions progressives et garantit le temps nécessaire à l'enfant pour lui permettre de faire seul, tout en évitant de le mettre en difficulté face à ce qu'il n'arrive pas encore à faire.

En effet, il ne s'agit pas d'imposer mais d'accompagner chaque enfant dans ses acquisitions, à son rythme et en prenant le temps de répondre à ses besoins, à partir des connaissances de l'équipe concernant le développement global de l'enfant.

11- Le sommeil

est un besoin fondamental de l'enfant qui participe à sa croissance, à son équilibre et à sa santé. Le rythme de sommeil de chaque enfant est préservé et l'enfant est rassuré durant ce moment par la présence en continu des adultes référents qui se relaient dans les chambres durant le temps de sieste.

12- Les transitions :

Sont les temps informels entre deux activités proposées, entre le repas, le déshabillage et la sieste, le goûter et les départs. Ce sont des moments éphémères qui relient deux activités entre elles. Ces temps se répètent souvent tout au long de la journée. Il est donc important de les définir et de les organiser parce qu'ils peuvent générer de l'inquiétude chez l'enfant. Ces temps informels peuvent provoquer de l'attente, de l'instabilité, de l'émulation.

La notion de référence prend alors tout son sens dans ces moments puisqu'elle propose les repères et la contenance nécessaire et sécurisante pour l'enfant. L'équipe du jardin d'enfants privilégie le petit groupe durant les temps de transition. Ils s'énumèrent ainsi :

L'accueil : temps durant lequel les d'enfants ont besoin d'être sécurisés. Le groupe attend l'arrivée progressive de tout le monde en jouant librement dans les espaces aménagés. Un(e) professionnel(le) se rend disponible pour l'accueil des familles et les autres professionnelles sont disponibles au groupe d'enfants. Les professionnels évitent d'être trop en mouvement ou de s'absenter afin de ne pas perturber les repères source de sécurité affective pour les enfants. La séparation est encore toute proche et les enfants réinvestissent progressivement les lieux. Lorsque le groupe devient important une professionnelle se détache avec quelques enfants (généralement ceux qui arrivent plus tôt) afin de scinder le grand groupe en deux groupes moins importants.

Le rangement, avant les comptines : permet aux enfants d'anticiper le temps des comptines par l'action du rangement et leur laisse le temps de sortir de leur jeu et de s'installer progressivement pour chanter. Un rituel musical est proposé à ce moment là, une chanson sur le thème du rangement que les enfants reconnaissent et qui peut rassurer. Malgré tout le rangement occasionne du mouvement, donc une fragilité des repères et de l'insécurité pour certains enfants. Un adulte peut alors proposer à ces enfants de s'asseoir tandis qu'un petit groupe d'enfants volontaires range avec l'autre adulte.

Après les comptines, les ateliers sont annoncés, afin de permettre aux enfants de faire leur choix. Parfois l'adulte doit réguler le nombre d'enfants par atelier et gérer les frustrations de certains qui n'auront pas accès à l'atelier de leur choix. Dans ce cas l'adulte doit rassurer l'enfant en ayant une écoute de sa frustration et en lui assurant qu'il pourra ultérieurement intégrer l'atelier qu'il a choisi . Il peut l'orienter alors vers un autre atelier pour ne pas laisser l'enfant avec sa frustration. L'équipe doit se donner les moyens de cette démarche en inscrivant sur un cahier la liste des enfants par atelier et par jour.

Durant ce temps de transition un adulte propose aux enfants d'aller aux toilettes s'il le désire en guise de rappel.

La fin de l'atelier et l'habillage avant de passer à table : les enfants sont prévenus lorsque l'atelier touche à sa fin. Cela permet aux enfants d'anticiper le temps du repas. L'adulte doit prévoir le temps nécessaire au groupe d'enfants pour sortir de l'atelier, ranger la pièce, se laver les mains et pour chaque enfant, le temps de s'habiller, très souvent avec de l'aide de l'adulte en début d'année. Les enfants sortent dans le couloir par groupe de 8 (effectif d'un atelier) et de manière échelonnée pour éviter le grand groupe trop insécurisant, car source d'excitation, d'attente et de frustration sur ce temps court.

L'arrivée dans la salle de repas se fait table par table avec la professionnelle référente toujours de manière échelonnée. Le «petit groupe table» permet à chaque enfant d'avoir son repère d'adulte, sa place à table, au porte manteau (avec la photo de l'enfant). Cette organisation permet à chaque enfants d'évoluer de manière autonome, tout en étant contenu par des repères sécurisants.

Le déshabillage et le change avant la sieste :

s'effectue en ½ groupe de manière échelonnée pour éviter l'émulation du grand groupe et favoriser la relation privilégiée avec l'adulte référent. 12 enfants sont ainsi répartis avec deux adultes référents qui procèdent chacun au change et à l'accompagnement au déshabillage de chaque enfant.

13- La place essentielle et reconnue des parents

C'est autour de cette valeur primordiale que le travail de collaboration entre l'équipe du jardin d'enfants et les familles prend tout son sens : *«Le parent, comme premier éducateur de son enfant»*.

Le parent est celui qui prend des décisions pour son enfant. C'est ce que l'équipe du jardin d'enfants garde en tête lorsqu'elles s'adressent aux familles.

Le rôle des parents et les compétences parentales sont valorisés au moment des échanges. Les attentes des parents sont entendues et leurs valeurs éducatives reconnues et respectées, dans la limite du cadre inhérent à la collectivité. En effet **certaines contraintes de la collectivité peuvent nécessiter des réajustements des attentes des parents : nous pouvons écouter toutes les demandes mais nous ne pouvons pas toujours y répondre.**

L'implication du parent est importante dès la période d'intégration progressive de l'enfant, Durant cette période le(la) professionnel(le) référent(te) accueille l'enfant et sa famille en instaurant des repères pour chacun. Dans le cadre de cette relation privilégiée, une confiance mutuelle et une coopération se met en œuvre au quotidien plaçant l'enfant au cœur d'un projet cohérent.

Cette collaboration sera favorisée par des temps d'échanges et de communication qui ont lieu tout au long de l'accueil de l'enfant au jardin d'enfants :

- Durant **l'intégration progressive** où chacun (parent/professionnel(le)) apprend à se connaître,
- Durant **l'accueil quotidien**, où chacun restitue les informations utiles au bien être de l'enfant,
- Durant **le café des parents** proposé un matin par mois où les parents sont accueillis après avoir déposé leur enfant pour échanger entre parents et avec le(la) professionnel(le) accueillant(e) sur les enfants ou sur des problématiques en lien avec le rôle de parent.
- Durant d'**autres temps de rencontres** entre parents et professionnels (réunions, tables rondes, temps conviviaux : pot d'accueil, Noël, pot de fin d'année...),
- Durant des **temps plus informels** où les parents pourront être impliqués dans des projets particuliers (sorties familiales, accompagnement à la médiathèque, spectacles à l'épicerie moderne, carnaval...).
- **«Sur le mur des parents»** dans la salle de vie où les photos des parents, de la fratrie, des grands parents... sont affichées et relient chaque enfant à sa famille et son histoire familiale.
- **Lors des ateliers des parents** où les parents volontaires sont conviés à vivre une matinée avec les enfants autour d'un atelier proposé à l'initiative du parent ou du(de la) professionnel(le).

- **Lors d'entretiens individuels avec la famille**, afin d'échanger plus longuement sur les évolutions de leur enfant et éventuellement avoir une compréhension partagée d'une problématique autour de l'enfant

Au jardin d'enfants, les familles sont invitées à pénétrer dans les différents espaces d'accueil (salle de vie, salle de change, chambres). Les portes restent volontairement ouvertes. Un lieu d'attente convivial est aménagé dans le hall (fauteuil pour adulte, table basse, lecture à disposition) pour les accueillir lors d'un rendez vous.

14- Une équipe de professionnels(les) petite enfance

L'équipe éducative tire sa richesse de sa diversité et des compétences différentes et complémentaires mobilisées pour l'accueil des enfants et de leur famille (1 éducatrice de jeunes enfants également directrice, 1 infirmière (20%), 2 auxiliaires de puériculture, 2 CAP petite enfance, 1 apprentie CAP petite enfance en alternance).

Les rôles et les fonctions de chaque membre du personnel sont définis au regard de leurs compétences propres. Afin d'assurer une cohérence d'accueil de l'enfant et de sa famille, le présent projet sert de support aux pratiques de l'équipe et aux valeurs portées au quotidien auprès des enfants et de leur famille. Voici des exemples de valeurs qui rassemblent l'équipe du Jardin d'Enfants :

- Être à l'écoute de l'enfant
- Être attentif à son développement affectif et psychomoteur
- Garantir des limites sécurisantes (sécurité physique et affective, socialisation, apprentissage des règles...)
- Accompagner l'enfant dans son développement global en respectant son rythme propre
- Encourager ses progrès successifs et proposer des expériences d'explorations diverses et stimulantes
- S'adapter aux besoins et demandes de l'enfant
- Instaurer une relation respectueuse de tous (enfants/parents/professionnels) : paroles, gestes...
- Contribuer à l'épanouissement de l'enfant et à son ouverture aux autres
- Favoriser l'expérience plutôt que l'apprentissage forcé.

Chaque professionnel(le) est garant(e) du projet pédagogique et doit mettre en œuvre au quotidien ses connaissances, ses compétences et son savoir être pour offrir un accueil de qualité et d'accompagnement des enfants et de leur famille.

15- Les outils de communication de l'équipe :

En plus d'une communication orale quotidienne entre chaque membre de l'équipe nécessaire à la cohésion d'accueil des enfants et des familles et à l'organisation de la journée, les professionnels(les) du jardin d'enfants disposent d'outils de communication afin de renforcer cette cohésion d'équipe.

Le cahier de transmission de l'équipe:

contient des informations importantes sur l'organisation de l'équipe ou des demandes particulières des familles. Il permet de faire le lien entre les membres de l'équipe et d'assurer une continuité de la journée. il permet également d'anticiper des évènements ou des interventions programmées.

La fiche de liaison quotidienne:

permet de relater la journée de chaque enfant et recueillir les informations des parents au moment de l'accueil du matin. Elle sert de lien entre la structure et la famille. Elle permet à l'équipe effectuant des horaires en roulement pour assurer l'amplitude d'ouverture de prendre en charge chaque enfant dans un souci de continuité.

Les réunions mensuelles;

ont lieu en soirée. elles ont pour objectif de réunir régulièrement l'équipe autour de réflexions pédagogiques et éducatives. Elles permettent aux membres de l'équipe d'échanger autour de thématiques en lien avec le développement de l'enfant et les besoins des familles. C'est également l'occasion de réinterroger l'organisation des différents moments de la journée ou de croiser les regards sur l'évolution de chaque enfant ou sur des difficultés rencontrées et les pistes de solutions à apporter. Ce lieu est aussi l'occasion d'élaborer des projets en direction des enfants et des familles

L'analyse de la pratique:

est un temps de réflexion et d'analyse de la pratique des professionnelles Cette réunion se déroule également en soirée une fois toutes les 6 semaines en moyenne. Ce temps est assimilé à de la formation, il est animé par une psychologue. Il permet d'avoir un étayage théorique sur les situations évoquées et ainsi de faire évoluer de manière cohérente et constructive les pratiques professionnelles.

16- La transversalité et le partenariat avec les autres structures

le partenariat pédagogique

Le jardin d'enfants est en lien avec de nombreux partenaires ce qui permet à l'équipe de s'ouvrir sur d'autres approches pédagogiques et rencontrer d'autres professionnels(elles) ayant des compétences complémentaires: (intervenants du conservatoire de musique, médiathèque, association culturelle et salle de spectacle l'épicerie moderne, intervenant en éveil corporel, association «Ecolégram» initiant le

jeu à partir de matériaux de récupération, psychomotricienne....).

Le jardin d'enfants travaille également en lien étroit avec les autres structures petite enfance de Feyzin (crèche collective, Relais Petite Enfance¹, crèche associative les Zébulons, centre social) avec pour objectif de constituer une communauté éducative sur le territoire et de veiller à une cohérence des pratiques.

Ainsi des projets auxquels l'équipe du jardin d'enfant participe activement émanent de cette transversalité tels que:

- Le dispositif "Place aux jeu" : est un espace de jeux libres proposé tous les jeudis pour les enfants de 0/6 ans accompagnés d'un adulte. Il se déroule dans les locaux du centre social et est animé par une professionnelle du relais de la petite enfance et un(e) professionne(le) (à tour de rôle) des structures petite enfance.
- La participation à des spectacles pour les tout petits proposé par l'Épicerie Moderne.
- La participation des enfants à des séances d'éveil musical animée par un(e) intervenant du conservatoire de musique.
- l'intervention d'une psychomotricienne pour avoir une meilleure compréhension des manifestations corporelles des enfants et apporter les réponses adaptées aux besoins de mouvements de l'enfant

le partenariat avec la crèche collective

Les équipes de la crèche collective et du jardin d'enfants, se rencontrent régulièrement sur des temps de transversalité, des projets communs, en formation et sur des réflexions pédagogiques. Ce qui permet d'instaurer une cohérence d'accueil pour l'enfant et sa famille. Par ailleurs ces deux structures intégrées dans l'espace petite enfance permettent une diversité d'accueil.

Le projet passerelle crèche collective/Jardin d'enfant

Au mois de septembre dans un principe de continuité, une partie des enfants de la crèche collective sont accueillis à leur 2 ans au jardin d'enfants. Cela constitue un changement et parfois quelques inquiétudes pour les enfants et leur famille. Pour faciliter ce passage les 2 équipes s'unissent et proposent une transition en douceur dans le nouveau lieu d'accueil. Entre le mois de mai et juillet les enfants de la crèche collective sont accueillis sur des temps d'ateliers, de comptine de goûters pour se familiariser avec leur prochain lieu d'accueil et faire plus ample connaissance avec les professionnel(s) (les) du jardin d'enfants

1 Relais petite enfance

Les objectifs de la passerelle entre la crèche et le jardin d'enfants :

- Créer une continuité et non une rupture, en s'adaptant au mieux aux besoins des enfants et de leur famille.
- Créer en douceur de nouveaux repères affectifs, sociaux et spatiaux temporels
- Favoriser un sentiment de confiance en permettant une familiarisation au nouveau lieu et aux nouvelles personnes

le partenariat avec les écoles

Les écoles de Feyzin ainsi que les directeurs d'accueil périscolaire sont également des partenaires privilégiés du jardin d'enfants. Les équipes du jardin d'enfants et de la crèche collective développent des axes de travail en commun afin d'inscrire les enfants accueillis au jardin d'enfants au cœur d'un parcours cohérent en direction d'un nouvel espace d'apprentissage et de vie : l'école.

Les actions actuellement mises en œuvre sont:

- Des temps de rencontres festives avec l'école de Latour : carnaval, spectacle, goûters communs
- En fin d'année : 1 visite de la classe et de l'école sur les 5 groupes scolaires (en amont, les 5 visites sont organisées et planifiées avec les directrices et les enseignants des petites sections). Ces actions sont vouées à se développer vers plus de rencontres pour les enfants et entre les professionnels(les) des 2 institutions
- Une mutualisation du matériel et des locaux avec l'école de Latour (repas pris dans la cantine scolaire, salle de gym mutualisée)
- Ponctuellement, une mise en lien, relais autour d'enfants relevant d'une problématique avec l'accord et la collaboration de la famille

Le partenariat institutionnel

Le jardin d'enfants travaille aussi en collaboration avec

La CAF du Rhône

qui est un partenaire politique et financier, elle délivre les subventions permettant de compléter la part payée par la collectivité et les familles (en fonction des revenus). Elle détermine également la politique familiale visant le développement de l'offre d'accueil et la qualité du service rendu aux familles.

la Maison de la Métropole :

délivre l'agrément des structures elle est également un lieu ressource et d'informations des familles et des professionnels(les) de la petite enfance. Le jardin d'enfant travaille en lien avec la maison de la métropole. En effet les familles en difficulté ponctuelle peuvent être épaulées

par la maison de la métropole pour effectuer des démarches tel qu'un accueil pour leur enfant au sein d'une structure petite enfance. Cet accueil constituant un bénéfice pour le développement de l'enfant et pour le renforcement de la fonction parentale. Les équipes des maison de la métropole ont aussi la responsabilité de protéger les enfants et signaler au parquet les cas de maltraitance physique, psychologique ou morale.

La maison de l'emploi et la mission locale :

La Maison de l'Emploi et la Mission Locale constituent d'autres partenaires du jardin d'enfants.

- Dans le cadre de l'accueil de stagiaires voulant découvrir les métiers de la petite enfance ou inscrit dans un projet de professionnalisation parallèlement à une formation.
- La collaboration avec la maison de l'emploi s'opère également autour de l'accueil des familles en démarche d'insertion professionnelle. Cette collaboration permet chaque année aux parents concernés de retrouver un emploi tout en étant assuré de la garde de leur enfant pendant leurs recherches puis au moment de l'acquisition d'un emploi.

L'accueil des stagiaires :

Le jardin d'enfants accueille tout au long de l'année des stagiaires provenant de différents centre de formation tels que l'Ecole du Service Social du Sud Est, l'école Rockefeller, la Maisonnée, Les lycées Marie Curie et Jean Lurçat ainsi que le collège F. Mistral à Feyzin.

Les équipes du jardin d'enfants et de la crèche collective ont pensé cet accueil lors de réunions communes. Cette réflexion a permis d'assurer une cohérence et une meilleure qualité d'accueil des stagiaires sur l'espace petite enfance. Un classeur a été réalisé par les équipes, à destination des stagiaires. Il réunit toutes les informations utiles au bon déroulement du stage. Il explicite les droits et devoirs du stagiaire. Il rappelle la charte et les différentes étapes de l'accueil pour le (la) professionnel(le) référent(e) de l'accueil du stagiaire ainsi que pour l'équipe.

Les stagiaires sont accueillis dans le cadre de formations préparant à des métiers tels qu'éducateurs (trice) de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture, ou aide auxiliaire petite enfance titulaire du CAP accompagnement éducatif petite enfance. Le jardin d'enfants accueillent également des stagiaires de 3ème dans une démarche de découverte des métiers de la petite enfance, des stagiaires en reconversion professionnelle ou en réorientation sont également accueillis au jardin d'enfants. Ce partenariat permet aux professionnelles de se maintenir potentiellement en veille de connaissances suscitées par l'accueil des stagiaires en formation. De même qu'il prédispose l'équipe à une ouverture d'esprit.

Dans un même temps cette collaboration offre aux stagiaires la possibilité de découvrir les métiers de la petite enfance et de se former aux côtés de l'équipe par la mise en pratique des apports théoriques acquis en centre de formation.

Conclusion

Ce projet éducatif énonce et reprend les valeurs importantes mises en œuvre au quotidien, pour un accueil de qualité au jardin d'enfant. Il permet de donner du sens à ce qui est fait et redonner de la valeur à des actions quotidiennes simples et routinières. Il impose une rigueur dans les attitudes et les comportements à l'égard des enfants et de leur famille.

Tout adulte intervenant auprès des enfants au jardin d'enfant en prend connaissance et le respecte. Chacun est garant de son application et de sa légitimité. Il sert de référence pour interpeller ses collègues sur une situation donnée, dans le respect et l'écoute.

Ce projet instaure une dynamique autour du «vivre ensemble», comme tout projet de vie il est amené à évoluer au gré de nouvelles connaissances acquises, de nouveaux collaborateurs. Il pourra ainsi faire l'objet de réajustements adaptés à une réalité en constante évolution. Des temps de réflexion en équipe sont programmés régulièrement afin de ré-interroger les pratiques professionnelles, actualiser le projet et l'enrichir.